PROGRAMME régional FORMATION 2027

juil 2026 SV

COMITE AUVERGNE RHONE ALPES TIR A L'ARC

Toutes les formations pour les bénévoles et les professionnels sont encadrées par les professionnels de l'Equipe Technique Régionale. L'inscription aux formations s'effectue obligatoirement sur le site extranet de la FFTA, dans votre espace licencié www.ffta.fr

Nouvelles offres dès SEPTEMBRE: accessibles à tous

FORMATION FÉDÉRALE ENCADRANT CLUB + FORMATION FÉDÉRALE ENCADRANT CLUB junior

FORMATIONS CONTINUES:
au choix 8 journées proposées, 6 thématiques:
Mental, arc à poulies, handicap, U11, matériel compétition, technique (les évolutions)

BREVET FÉDÉRAL INITIATEUR

VSS module en LIGNE OBLIGATOIRE avant toute formation

PREVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Réseau
Des entraineurs: chaque mois un RDV pour échanger en visio
gratuit

CQP Animateur:
1 formation au printemps (*120h*) pour travailler dans le milieu de l'animation sportive

DIRIGEANT: un nouveau dispositif en ligne

ARBITRE: chaque comité départemental propose une formation pour devenir arbitre: Renseignez vous!

Toutes les infos sur le site du comité www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Le coût des stages est calculé au plus juste grâce aux aides dont bénéficie le comité (région, fédération, ANS ...)

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DU SPORT

era

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

FFTA Fédération Française de Tir à l'Arc

LYON ARCHERIE DEPUIS 1984

ENCADRANT CLUB

OBJECTIF

Participer à l 'intégration des débutants et les initier en enseignant les fondamentaux techniques; acquérir les bases de l'encadrement

CONDITION D'ENTREE

Avoir plus de 14 ans—justifier de 2 saisons sportives révolues—être « archer de niveau 1 »(justifier de la participation à une compétition officielle)

Avoir validé le module VSS

TARIF:75 €

DEROULEMENT : formation en **e-learning préalable** + 3 journées

ceux qui poursuivent avec la formation BFI ne suivent pas la 3ème journée



• **1 SESSION Réservée aux U21 U 18** 23-24 octobre + 10 avril 2026	**NOUVELLES DATES**	TSF VOIRON 100€ Avec hébergement
Au choix: 6 lieux, 6 dates		
DATE—LIEU :	• 19/09 –17/10—14/03	CD 01
	• 20/09-18/10-20/03	CD 69
	• 27/09-24/10-28/02	CD 63
	• 13/09-3/10-6/03	CD 43
	• 3-4/10-14/03	CD 15
	• 26/09-25/10-21/03	CD 38

Le coût des stages est calculé au plus juste grâce aux aides dont bénéficie le comité (région, fédération, ANS …)

BREVET FEDERAL INITIATEUR

*Il développera des compétences pour encadrer des DEBUTANTS . La formation durera 35h. La formation implique une mise en situation (**STAGE PRATIQUE**) dans son club par l'encadrement d'archers. Un **suivi dans son club** par l'ETR sera organisé tout au long du stage pratique. Les formations se déroulent sur 2 sites. Le début de la formation est en distanciel **e-learning**. + le module **PREVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES (VSS)** à visionner et valider*

Lieu	CRTA RIOM	TSF VOIRON + club 38—69
Dates	21/22 nov. 2026	7/8 nov. 2026
	12 décembre 2026	6 décembre 2026
	10 janvier 2027	9 janvier 2027
	7 mars 2027	6 mars 2027
	3 avril 2027	4 avril 2027
Tarif:	225€ (hébergement compris)	

EXAMEN*: 1 journée: AVRIL/MAI2027

Comportera une épreuve **d'analyse vidéo**, une séance **d'encadrement** pédagogique avec son public et un **entretien**

**à condition d'avoir suivi toute la formation*

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFTA (2 ans de licence révolus)
- Avoir 16 ans minimum
- **Avoir suivi la formation ENCADRANT FEDERAL ou avoir validé les 14 premières heures de formation**
- Être "Archer niveau 2" (figurer ou avoir figuré à un classement national d'une discipline internationale)
- Avoir validé le module VSS

Organisation de la formation

Cette formation se veut pratique et pédagogique. Les retours théoriques sur les savoirs vus en e-learning, se font tout au long de la formation. Le reste du temps est consacré à la mise en situation pédagogique des stagiaires. Les stagiaires encadrent un groupe de débutants tout au long de l'année: ces débutants seront le public support lors de l'EXAMEN

Valider la mention ACTIVE des diplômes ; accessibles aux ENCDARANTS—ASSISTANTS—ENTRAINEURS

GRATUIT pour les clubs COMPET

Faire **progresser** les archers en club + **Augmenter** ses compétences

FORMATION CONTINUE

Thème	Date	Lieu	Tarif
FORMATION TECHNIQUE: Remise à niveau des connaissances avec la nouvelle démarche d'apprentissage	22/11	CD 63	35€
Le matériel: choix & réglage pour la performance Niveau ++	28/11/2026	CD 42	35€
L'arc à poulies: réglage, entrainement spécifique	5/12	CD 74	35€
Approche mentale de la performance	6/12	CD 01	35€
Accueillir et former des archers en situation de handicap	12/13 déc.	CD 03	60€
FORMATION TECHNIQUE: Remise à niveau des connaissances avec la nouvelle démarche d'apprentissage	24/01	CD 69	35€
Accueillir et former les poussins	30/01	CD 43	35€
FORMATION TECHNIQUE: Remise à niveau des connaissances avec la nouvelle démarche d'apprentissage	7/02	CD 07	35€

Réseau des entraineurs: chaque mois un RDV pour échanger sur l'entrainement

Gratuit & Accessible à tous les entraîneurs

1 heure en visio sur des thématiques en lien avec VOS SITUATIONS d'entrainement en club- GRATUIT Inscription/ doodle du comité

Les inscriptions BREVET FEDERAL INITIATEUR, ENCADRANTS CLUB et FORMATION CONTINUE se font en ligne sur le site de la fédération **www.ffta.fr**

VSS module en LIGNE OBLIGATOIRE avant toute formation

Le paiement est à envoyer par courrier au secrétariat du comité régional:

Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc -

Maison des sports
68 Avenue Tony Garnier
CS 21001 69304 LYON CEDEX 07

⇒ ***DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 20 jours avant le début de la formation***



Retrouvez toutes les informations sur notre site www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Renseignements par téléphone 04 74 19 16 15 et par mail secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Formations DIPLOMANTES PROFESSIONNELLES

CQP ANIMATEUR

2027

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la fédération

www.ffta.fr

OBJECTIF	Animer contre rémunération des séances de tir à l'arc, dans le secteur extra fédéral (structures de tourisme sportif, en centres de vacances et de loisirs, d'accueil collectif à caractère éducatif des mineurs, les activités périscolaires...) Exercer son activité en toute autonomie, auprès d'un public non licencié, 12 personnes maxi	
CONDITION D'ENTREE	Avoir plus de 18 ans— être en possession du PSC1	
DEROULEMENT	120h de formation en 3 semaines alternance théorie, pratique, encadrement—préparation au test technique (tir à 15m)	
LIEU	VOIRON TSF	
DATE	1/5 FEVRIER 22/26 MARS 2027 5/9 AVRIL 2027	
COUT	1800€ de frais pédagogiques *Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières. Pour toute information, vous pouvez contacter le département formation de la FFTA*: a.amina@ffta.fr	Hébergement et restauration possibles à TSF et recommandés pour une meilleure animation de la formation
EXAMEN	4 épreuves: encadrement d'une séance pédagogique—présentation de 3 projets professionnels—test technique de TIR - réparation de matériel	



Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc
Maison des sports 68 Avenue Tony Garnier CS 21001 69304 LYON CEDEX 07 04 74 19 16 15
secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Plus d'info sur notre site: www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr